

Chronologie des événements dans le dossier de coupe forestière

2011 : Dernière coupe réalisée sur le territoire du PNRP

2016 : Proposition du MFFP de secteurs au Carillon, lac à la Hache et lac en Cœur. Les secteurs ne sont finalement pas mis en consultation suite à une intervention du personnel technique de la MRC et du PNRP.

6 mars 2018 : Rencontre technique avec MFFP au cours de laquelle le chef d'unité de gestion s'engage à profiter de la période actuelle où il n'y a pas de récolte forestière prévue à court terme pour mettre en place les processus et outils qui permettront de faire cohabiter les deux types d'activités sur le territoire.

Le MFFP n'a ensuite jamais donné suite à cette rencontre.

8 juillet 2022 : L'aménagiste du MFFP contacte l'ingénieur de la MRC par courriel pour inviter le parc à soumettre des secteurs de récolte au MFFP. Ils donnent un peu plus d'un mois pour soumettre des secteurs. Compte-tenu de l'échéance, que le parc est en pleine saison d'opération et de l'absence d'intérêt à nous-même proposé de la coupe dans le parc, aucun secteur n'est proposé.

2 novembre 2022 : Le MFFP présente à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) les secteurs qui seront mis en consultation publique. Trois secteurs apparaissent sur les cartes. L'ingénieur de la MRC transmet les cartes au directeur du parc.

8 décembre 2022 : Le CA du Parc adopte une résolution pour demander le retrait des secteurs de coupe. Dans les jours suivants, Saint-Alban, Saint-Ubalde, Rivière-à-Pierre et la Chambre de commerce adoptent des résolutions semblables.

14 décembre 2022 : Le conseil de la MRC adopte une résolution pour demander le retrait des secteurs de la consultation et demande une rencontre avec le sous-ministre. Aucune réponse n'a été fournie à cette dernière demande et les secteurs ont été maintenus dans la consultation.

15 décembre 2022 : Le chef d'unité de gestion contacte le directeur du parc pour lui offrir de le rencontrer pour lui expliquer la démarche de consultation et d'harmonisation mise en place par le MRNF et ainsi tenter de répondre aux besoins du PNRP. Comme le retrait des superficies en consultation ne fait pas partie des options possible pour le chef d'unité de gestion et qu'une demande de rencontre est déjà adressée au sous-ministre, son offre de rencontre est déclinée.

17 janvier 2023 : Rencontre des maires avec le ministre Julien. Le dossier est abordé, mais les secteurs sont maintenus dans la consultation. Toujours pas de réponse sur la demande de rencontre avec le sous-ministre.

25 janvier 2023 : Tenue d'une rencontre d'information virtuelle du MRNF à laquelle participe 115 personnes, dont la majorité y participent par intérêt pour les coupes prévues dans le PNRP. Plusieurs jours avant cette rencontre, le PNRP demande qu'une rencontre de consultation publique soit organisée en présentiel dans l'Ouest de Portneuf. Cette demande est formulée à

nouveau lors de la rencontre d'information. Le chef de l'Unité de gestion s'engage, visiblement à contrecœur, à tenir une telle rencontre.

Après la rencontre, le PNRP et l'ingénieur de la MRC contactent le Chef de l'unité de gestion pour offrir leur collaboration pour l'organisation de la rencontre de consultation et insistent pour que celle-ci se déroulent pendant la période de consultation publique, soit d'ici le 10 février prochain.

26 janvier 2023: Entrevue avec le journaliste Pascal Poinlane de Radio-Canada et Charles Lavolette de CJSR au sujet des coupes.

Cas similaire de coupes forestière dans des secteur hautement récréotouristique :

- Saint-Mathieu du parc (en cours)
- Lac Kénogami (en cours)
- Mont Kaaikop (2013 à 2019)
- Forêt Ouareau (2020)